Paris, le 06/01/2026

Avis à l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) porteur unique du FCP « ERABLE »

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR0007455852

Nous vous informons que la documentation juridique du fonds « ERABLE» fera l'objet des modifications suivantes :

- Stratégie d'investissement : ajustements et clarification apportés à sa rédaction sans impact sur le mode de gestion ;
- la mise à jour des informations relatives à DNCA Finance, au commissaire aux comptes, au dépositaire et à l'administrateur du benchmark ;
- la mise à jour du paragraphe « Informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie » ;
- la section « Profil de risque », avec l'ajustement des définitions des risques de taux (intégrant la notion de surexposition éventuelle du fait des engagements hors bilan), risque actions et risque actions petites capitalisations ;
- l'intégration d'un paragraphe relatif à l'interdiction d'offrir des parts du fonds à des investisseurs russes et biélorusses ;
- une simplification / clarification de la présentation des frais facturés au fonds ;
- une mise à jour réglementaire des règles de valorisation des titres de créances négociables (TCN).

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 09/01/2026.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com